



TRAJECTOIRE PREVENTION 2028

UN ENGAGEMENT FORT

Au cours de l'automne 2022, les salariés de MIST Normandie ont analysé leurs pratiques et ont pris le temps de mener une réflexion, par corps de métier et en transversalité, lors de la construction du projet de service.

Cette analyse a permis d'élaborer une **feuille de route pour les 5 ans à venir** qui s'appuie sur l'organisation générale de la mise en œuvre de la prévention et de la santé au travail pour nos adhérents.

Nos activités se traduisent en 6 chapitres qui proposent chacun des axes d'améliorations.

Cet ensemble dessine **nos trajectoires communes pour 2028**.

En voici le détail :

AU SERVICE DE L'ADHÉRENT

- AXE 1** Développer un pilotage éclairé du service.
- AXE 2** Adapter la quantité et la qualité des ressources de chaque secteur.
- AXE 3** Accompagner les adhérents dans leurs obligations et s'adapter aux besoins de chacun.
- AXE 4** Assurer la traçabilité et la sécurité des données.
- AXE 5** Déployer la démarche d'amélioration continue.
- AXE 6** Valoriser les données collectées sur le terrain.

ADHÉSION

- AXE 1** Assurer une écoute attentive et régulière des attentes et de la satisfaction des adhérents pour y répondre rapidement.
- AXE 2** Accompagner les adhérents pour la classification du suivi des salariés.

SUIVI DE SANTÉ

- AXE 1** Travailler sur les capacités organisationnelles et le temps consacré aux visites par les professionnels de santé.
- AXE 2** Faciliter le travail des professionnels de santé.

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- AXE 1** Augmenter le nombre d'adhérents touchés par des Actions sur le Milieu de Travail (AMT).
- AXE 2** Améliorer l'accompagnement des nouveaux adhérents.
- AXE 3** Améliorer la couverture des adhérents en Fiches d'Entreprise (FE).
- AXE 4** Valoriser nos compétences, partenariats et actions de prévention.

PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

- AXE 1** Piloter la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP).
- AXE 2** Harmoniser les pratiques du service sur la Prévention de la Désinsertion Professionnelle.
- AXE 3** S'outiller pour la Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

MESURER L'IMPACT DE NOS ACTIONS

- AXE 1** Mettre en place des indicateurs de la relation adhérents.
- AXE 2** Mettre en place des indicateurs de l'efficacité du service.